

# RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS SWAO 10 ANS

## **1. Organisateur**

Le présent jeu-concours est organisé par la société CETIH FENETRES, Société par actions simplifiée au capital de 1.018.170 euros, dont le siège social est à SEVREMOINE (49450) - 2 rue André Citroën - Saint Macaire en Mauges, immatriculée au RCS d'ANGERS sous le numéro 331 517 847, ci-après «**SWAO**».

## **2. Objet du concours**

L'objet du jeu-concours « Swao 10 ans » vise à faire gagner aux visiteurs et professionnels du salon « BATIMAT » du 30 septembre 2024 au 4 octobre des lots détaillés en article 3.

Le présent règlement est communiqué aux participants sur simple demande.

## **3. Lots**

Les participants au jeu concours ont la possibilité de gagner les 5 lots suivants, certaines des menuiseries présentées sur le stand :

<b>Quantité</b>	<b>Lot</b>
<b>1</b>	Porte fenêtre en PVC Cintré
<b>1</b>	Porte Acier - Takeo
<b>1</b>	Porte Acier - Catane
<b>1</b>	Porte Alu 80 - Jeanne
<b>1</b>	Ensemble porte vitrée et fenêtre coulissante Aluminium

Ces lots sont visibles sur le stand de SWAO dressé au sein du salon BATIMAT.

## **4. Conditions de participation**

La participation au présent jeu-concours est réservée aux personnes remplissant les conditions suivantes :

- Personnes majeures
- Personnes ayant visiter le stand Batimat du 30 septembre au 4 octobre

## **5. Frais de participation**

Le présent jeu-concours est un jeu gratuit sans obligation d'achat.

## **6. Modalités de participation**

La participation au jeu-concours est ouverte à compter du 30 septembre 2024 au 4 octobre 2024.

La participation se déroule selon les modalités suivantes :

Pour participer et tenter et gagner un des nombreux cadeaux mis en jeu, le participant doit scanner le QR CODE disponible sur le stand SWAO et sur l'affiche présentant le jeu-concours :



Ce QR-Code dirige le joueur sur un formulaire Google Forms à l'adresse <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdaPIHDAfJD-5w8U3P3noTAI07IlpnsWmCF-6P5ndckf9VLZg/viewform> , lui permettant de répondre à trois questions. Après avoir validé ses réponses, il est demandé au participant d'indiquer son nom, prénom, entreprise employeur, adresse e-mail de contact, année de naissance et n° de téléphone. La validation définitive de ces données inscrit le joueur comme participant au jeu concours. SWAO .

### **7. Désignation des gagnants**

Le gagnant sera déterminé de la manière suivante :

Il doit avoir répondu de façon correcte aux 3 questions posées dans le formulaire de participation.

Tous les participants ayant répondu correctement seront ensuite tirés au sort afin de déterminer les gagnants des lots figurant à l'article 3.

Le tirage au sort sera effectué le 15 octobre 2024

### **8. Date et modalités de publication des résultats**

Les résultats seront communiqués aux participants par téléphone et message électronique adressé aux e-mails de contact des participants et publiés sur le portail public ? SWAO. Le retrait des lots pourra être fait au choix du participant directement à l'adresse indiquée, les frais de livraison étant à la charge de SWAO. La pose reste à la charge du gagnant.

La publication des résultats sur le site sera visible jusqu'au 15 novembre 2024.

### **9. Données personnelles**

Des données à caractère personnel concernant les participants sont collectées avec leur consentement dans le cadre de ce jeu-concours dans le but d'établir l'identité du participant, de le prévenir en cas de gain et de lui remettre le lot lui étant attribué.

Les données seront traitées conformément aux dispositions de notre politique de confidentialité pouvant être consultée à l'adresse suivante : <https://www.swao.fr/politique-de-protection-des-donnees-personnelles/>